

CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Le Maire de la Commune de Saint-Joseph soussigné, certifie avoir fait procéder le 26 juillet 2019 à l’affichage de l’avis au public et de l’arrêté n°2019-1454 SP/BATEAT prescrivant l’ouverture d’une consultation du public sur la demande d’enregistrement présentée par monsieur Philippe MALET pour l’exploitation d’un élevage de porcs située sur le territoire de la commune de Saint-Joseph, sur les lieux suivants :

- Hôtel de Ville
- Mairie annexe de Vincendo
- Mairie annexe des Lianes
- Centre Multi Services de Langevin
- Maison de Services Au Public de Jean Petit.

Dont certificat délivré pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Saint-Joseph, le 29 juillet 2019.

Le Maire (e) délégué(e)


Christian LANDRY

